

photocopie

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb020_f0026

SourceBoite_020-1-chem | Protestantisme. Pastorale de la chair

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Si l'homme et la femme fussent demeurés en leur intégrité première, ... l'homme eût eu cette prééminence assignée en la femme à savoir que les femmes n'ont été créées qu'en second rang. Qu'il remanie un peu son caractère de femme, mais sans l'assouplir et réduire que sur ce qui est un plain consentement et repos. Mais, maintenant il faut qu'elles soient comme en servitude...¹

Quant aux maris, bien qu'ils fussent dignes d'être foulés aux pieds des chevaux, des porcs et des ânes, d'être exemptés pleinement du rang des créatures... encore Dieu leur a laissé quelque domination. Cependant toutefois qu'ils connaissent que cela ne vient point de leur dignité et qu'ils affranchissent de ne se point exalter... que les hommes aussi connaissent ce que saint Paul remontre... que tout ainsi que la femme est venue de l'homme, qu'aussi les hommes sont maintenus par les femmes et que Dieu les a tellement accompagnés qu'il faut qu'ils se nourrissent en concorde amiable...²

A maintes reprises, la Bible répète que c'est le péché qui a rendu l'état primitif de subordination de la femme et l'autorité du mari insupportables. Sans lui, l'union conjugale serait harmonieuse. Avant la chute, en effet, la femme avait bien été sujette à son mari. Mais c'était une sujexion franche et non dure; mais maintenant elle est mise comme en servage.³

Le désordre du couple gagne toute la société. L'homme et la femme se cherchent partout sans se rencontrer

Le péché ne cause pas seulement la dissolution de l'union conjugale, cette communion profonde que Dieu a voulu pour l'homme et la femme unis par le mariage. Il entraîne, par voie de conséquence, le désordre sexuel dans toute la société. L'homme et la femme cherchent à se rencontrer en dehors de cette union intégrale que leur offrait le mariage. Paillardise, adultère et prostitution témoignent de la rupture de l'ordre social primitif; l'amour total de l'être humain, appelé à l'unité, est remplacé par l'union partielle et passagère de deux individus demeurant fondamentalement séparés et étrangers l'un à l'autre.

L'homme ne peut cohabiter avec la femme hors ménage sans la malédiction de Dieu.⁴

Puisque Dieu a bénî la société du mari et de la femme, par lui ordonnée, il s'ensuit que toute autre compagnie contraire à celle-ci est condamnée et maudite de lui. C'est pourquoi il ne dénonce point seulement aux adultères qu'ils seront punis, mais aussi à toutes sortes de paillards. Car les uns et les autres se reculent de la sainte institution de Dieu; et même ils la corrompent et renversent en se mêlant indifféremment, attendu qu'il y a seulement une conjonction légitime qui soit conforme au nom et en l'autorité de Dieu.⁵ En effet,

¹ Sermon XVII sur la première à Timothée, 2 : 12-14. *Op. Calv.*, t. LIII, p. 216.
² *Ibid.*

³ *Comm. Moïse, op. cit.*, Genèse, 3 : 16.

⁴ *Institution de la religion chrétienne*, édition de 1560, Genève et Paris, 1883, t. II, ch. VIII, paragr. 41.

⁵ *Comm. Nouveau Testament, op. cit.*, Hébreux, 13 : 4.



pas de verso